

## Les marchés de destruction massive

Le patrimoine culturel du Moyen-Orient fait l'objet de saccages de la part de Daech pour se financer, alors que la communauté internationale ne sait pas comment réagir.

Neil Brodie

**E**n avril 2015, Daech ajoutait à sa liste de plus en plus longue d'atrocités la destruction du palais néo-assyrien de Nimroud (Irak) qui remonte au XIX siècle avant J.-C. Cet acte se produisait quelques jours après les attaques contre le musée de Mossoul et du site archéologique d'Hatra. Ils sont le signe d'une vaste campagne systématique de destruction culturelle dont l'objectif est de raser les édifices et les sites religieux et historiques, ainsi que tous les peuples qui se cachent derrière eux. Il s'agit d'une campagne apparemment motivée par le souhait pervers de Daech de libérer son autoproclamé « califat » de l'existence et du souvenir de toute communauté religieuse autre que la sienne. Mais quand Daech ne cherche pas à tout détruire, il se consacre à jeter un œil plus mercenaire sur les restes antiques et il fait des fouilles à la recherche d'antiquités, de vestiges de valeur, pour trafiquer et les vendre illégalement sur le marché international. S'il ne fait pas lui-même des excavations pour trouver des antiquités, il exige de l'argent à ceux qui les font. Dans le monde entier, des gros titres indignés sont publiés, affirmant que Daech gagne des millions de dollars grâce à la vente « d'antiquités du sang » pour financer sa campagne de terreur continue. Il est probable que la réalité soit moins sensationnelle. D'après ce que l'on sait sur la structure des prix du commerce illicite d'antiquités, la plupart de l'argent est obtenu dans les pays de destination de l'Europe et l'Amérique du Nord. Il est improbable que Daech soit en train de gagner des millions de dollars grâce à une taxe de 10 ou 20 % sur le commerce en Irak et en Syrie. Mais cela n'enlève rien au problème. Car, qu'il s'agisse de grosses ou de petites sommes d'argent, le patrimoine culturel du « califat » est en vente.

Mais ce n'est pas nouveau et ne doit pas surprendre. Depuis 1990, au cours des épisodes de troubles et de conflits civils ou d'invasion étrangère, le patrimoine culturel des pays du Moyen-Orient a été systématiquement endommagé ou détruit. Les voleurs, les soldats et les idéologues ont mis dans leur ligne de mire les sites archéologiques, les monuments, les bibliothèques et les édifices religieux. Le « moment Nimroud » d'Afghanistan s'est produit en 2001,

lorsque les talibans ont réalisé une explosion spectaculaire pour réduire à néant les bouddhas géants de la vallée de Bamiyan. On n'a jamais pu déterminer s'il s'agissait d'un exercice d'iconoclasme ou d'un acte de violence ethnique, mais la réaction internationale et sa condamnation ont été tonitruantes (ainsi que son apparente impuissance). Peut-être y avait-il quelques-uns, qui se convertiraient plus tard en combattants de Daech, en train d'observer et d'apprendre pour répéter l'exercice à Nimroud et fêter la « colère contre les infidèles ». Pendant tout ce temps, bien que le patrimoine culturel ait été attaqué pour des motifs idéologiques et militaires, la principale cause de dommage et sans doute la plus facile de prévenir, a été le pillage généralisé des sites archéologiques, les musées et autres institutions culturelles, pour les objets susceptibles d'être vendus et pour leurs antiquités. Dans toute la région, les gens ont excavé, volé et vendu des antiquités pour acheter de la nourriture à des moments de besoin urgent et des armes en temps de guerre.

Le saccage des sites archéologiques et des musées d'Afghanistan était déjà très habituel avant que les talibans n'arrivent au pouvoir au milieu des années quatre-vingt-dix. En 1993, le Musée national afghan de Kaboul a subi de sérieux dommages lors d'un combat entre différentes factions de moudjahidines. À cette époque là, les pratiques de fouilles de sites archéologiques à la recherche d'antiquités de grande valeur avaient déjà cours, avec l'appui des gouverneurs et des seigneurs de guerre de la région. En général, une taxe de 20 % était prélevée sur les ventes ce qui, une fois de plus, nous éclaire sur les pratiques subséquentes de Daech. En Irak, plusieurs musées régionaux et quelques sites archéologiques ont été saccagés au début de cette décennie. En avril 2003, au cours de l'invasion de la Coalition, le Musée national de Bagdad fut dévalisé. Le pillage généralisé des sites archéologiques qui s'est produit immédiatement après, a eu des répercussions internationales et le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé d'annoncer que l'embargo commercial imposé à l'Irak depuis 1991 serait levé, mais que les sanctions resteraient en vigueur dans le cas des antiquités. Elles

Neil Brodie, chercheur principal au Scottish Centre for Crime and Justice Research et membre du groupe de recherche contre le trafic de biens culturels, Université de Glasgow.

demeurent encore en vigueur. Même en Syrie, les sites archéologiques ont fait l'objet de saccages au cours des années quatre-vingt-dix et, suite à l'éclatement de la guerre civile en 2011, toutes les parties au conflit ont pratiqué des fouilles pour s'efforcer d'en tirer le meilleur profit, bien avant l'intervention de Daech.

En dehors des zones de guerre d'Afghanistan, de Syrie et d'Irak, d'autres pays ont été affectés par la déstabilisation régionale et la portée croissante des réseaux de trafiquants spécialisés. La Jordanie a plongé dans une récession économique à cause de la guerre du Golfe de 1991, ce qui a poussé les gens à s'impliquer dans les fouilles et les ventes illégales, ainsi donc les sites archéologiques de tout le pays ont subi d'importants dégâts. En Égypte aussi, la crise économique de 2007, suivie d'un mécontentement civil et des postérieures turbulences économiques du *Printemps arabe* en 2011, a entraîné les prévisibles pillages de musées et des fouilles illégales. On pourrait aussi ajouter à la liste des pays comme la Libye, la Palestine, le Yémen, le Liban, l'Iran.

Mais qui achète toutes les antiquités volées ? Qui est assez stupide ou insensible pour acheter des antiquités dont l'historique de la vente peut être suivi jusqu'en Syrie ou en Afghanistan et dont le circuit de l'argent termine dans les caisses de Daech ou des talibans ? Le problème est que les antiquités ne portent pas une étiquette sur laquelle on pourrait lire : « Trouvé en Syrie et volé par Daech ». Au lieu de cela, elles sont accompagnées de documents falsifiés, d'histoires inventées sur leur acquisition dans des boutiques d'antiquaires de Beyrouth dans les années soixante-dix, sur leur appartenance à d'anciennes collections familiales jordaniennes réunies pendant les années cinquante ou bien elles sont le produit de la passion du collectionnisme d'officiers coloniaux et d'ingénieurs britanniques d'avant la Seconde Guerre mondiale. Tout très rassurant pour un collectionneur naïf. Et d'autant plus pour un collectionneur avare, indifférent au dommage que cause le trafic du patrimoine culturel.

Mais si la provenance trompeuse tombe à point nommé pour les collectionneurs sans principes, c'est un véritable cauchemar pour les autorités de police et douanières. En dehors d'un spécialiste en archéologie ou en histoire de l'art, qui est qualifié pour dire si une mosaïque romaine a été trouvée en Syrie, en Turquie ou au Liban ou si une tablette cunéiforme est apparue en Syrie, en Irak ou en Iran ? Ce n'est certainement pas un inspecteur des douanes débordé, auquel on présente des documents apparemment convaincants et une histoire plausible sur une collection réunie depuis longtemps. En mars 2001, l'autorité douanière des USA interceptait quatre envois différents d'anti-



**Vue aérienne du site archéologique de Palmyre, déclaré patrimoine mondial par l'UNESCO, avant d'être détruit par Daech.** / PACIFIC PRESS/CORBIS

quités qui arrivaient à la zone aéroportuaire de New York en provenance du Royaume Uni et des EAU. Les antiquités semblaient iraniennes, mais les documents affirmaient qu'ils étaient d'origine syrienne et le personnel des douanes n'a pas pu démontrer le contraire. Le matériel est donc sorti de la douane et il est maintenant introuvable. Il a certainement été vendu. (Il serait erroné d'affirmer aujourd'hui qu'il provenait de Syrie. Le Liban ou la Jordanie serait certainement plus probable). Mais bien que les fonctionnaires des douanes n'ont pas ni peuvent avoir les connaissances archéologiques ou historiques et artistiques nécessaires pour identifier les antiquités, ils ne sont pas bêtes. En novembre 2008, un inspecteur des douanes retenait un envoi de quelque chose décrite comme « panneaux en bois anciens » arrivés à l'aéroport JFK de New York en provenance, comme il était indiqué, des EAU. L'inspecteur douanier que les pièces en bois soient originaires des EAU parce que, comme il notait, « là-bas, le sol est presque entièrement sablonneux ». En réalité, les panneaux faisaient partie d'un cercueil de l'époque romaine sorti illégalement d'Égypte. L'enquête ultérieure mettait à jour l'existence d'un réseau de contrebande qui transportait des antiquités depuis l'Égypte et l'Irak vers New York, en passant par les EAU. Deux personnes étaient appréhendées et le matériel d'une valeur de 3,5 millions de dollars, selon son prix sur le marché de New York, fut confisqué. En Égypte ou en Irak, il aurait eu beaucoup moins de valeur.

Mais cette réussite n'est pas courante. La plupart du temps, le matériel arrive à destination. Depuis 1990, de grandes collections privées d'antiquités, jusqu'alors inconnues et provenant du Moyen-Orient, se concentrent

en Europe et en Amérique du Nord. Des rumeurs circulent selon lesquelles il y en aurait plus en Israël et dans la région du Golfe persique. Des manuscrits anciens et d'autres documents écrits ou gravés seraient particulièrement populaires. Il a été signalé qu'il existe toute une série d'objets qui se vendent sur le marché et qui apparaissent dans les collections : tablettes cunéiformes et jattes portant des incantations gravées, provenant d'Irak et de Syrie, des manuscrits sur écorce de bouleau et feuille de palmier d'Afghanistan et plus récemment et le plus controversé, des fragments de papyrus sortis clandestinement d'Égypte. Par exemple, une collection privée des USA a accumulée depuis 2007 plus de 30 000 livres et autres documents écrits liés à l'époque de la Bible. Une grande partie de ce matériel a dû être acquis légalement, mais les propriétaires de la collection affirment posséder « une des plus grandes collections de tablettes cunéiformes de l'hémisphère occidental », « la deuxième plus grande collection privée de parchemins de la mer Morte » et « une des plus grandes collections de papyrus bibliques et classiques inédits du monde entier ». Il n'existe pas d'information sur les anciens propriétaires de tout ce matériel. Une grande partie de celui-ci a été achetée à un marchand d'art de Dallas (Texas), dont personne ne sait comment, à qui ni où il l'a achetée. En 2013, on a appris qu'une importante université américaine avait prévu de rendre 10 000 tablettes cunéiformes à l'Irak. Elle pensait que les tablettes avaient été volées dans les années quatre-vingt-dix. L'université les avait reçues en cadeau déductible d'un collectionneur privé en l'an 2000. Le fait que 10 000 tablettes, visiblement volées, aient été importées aux USA ne semblait avoir posé aucun problème. Il est possible qu'elles aient été accompagnées de documents affirmant qu'elles provenaient de Syrie.

Ces collections et autres similaires prouvent que la plupart des antiquités changent de mains de façon privée, à l'abri des regards du public. Très souvent, la première nouvelle sur un ensemble d'objets jusqu'alors inconnus et, donc probablement volés, est apprise lorsqu'une collection privée est mise à la disposition d'experts pour leur examen. Pendant les années quatre-vingt-dix, on a pu voir parfois un objet douteux mis à la vente dans des enchères publiques, mais les grandes maisons de vente aux enchères savent que leurs catalogues de vente sont inspectés et se montrent donc scrupuleuses dans ce qu'elles exposent et surtout depuis la condamnation publique générale du pillage du Musée national d'Irak, en 2003. Mais il reste une autre option, celle d'Internet. L'achat d'antiquités sur le réseau a fortement augmenté à partir des années 2000. Auparavant, le marché des antiquités portait sur la qualité. Il s'agissait de trouver des pièces rares ou importantes et donc, chères. Internet permet aujourd'hui une nouvelle stratégie de commercialisation, basée sur la vente de grands volumes de pièces de mauvaise qualité. Il est donc maintenant plus facile et plus rentable de vendre des petits objets pas chers comme des monnaies, des rosaires et des sceaux. Il s'agit-là de la meilleure incitation pour que

soient effectués des pillages plus néfastes d'un matériel auquel personne ne s'était intéressé auparavant. En quelques minutes, il est possible de chercher une page web qui vende « de l'art ancien » et de trouver des objets en céramique ou en verre « mésopotamiens », « phéniciens » ou de « Terre sainte ». Bien entendu, aucun d'entre eux n'est indiqué comme originaire d'Irak ou de Syrie. Il est possible qu'il y ait beaucoup de fausses pièces, mais bon nombre d'entre elles sont authentiques, ont été sorties illégalement et ont été vendues au cours des 25 dernières années dans l'un des six pays d'origine du Moyen-Orient. Il est probable que certaines pièces proviennent de Syrie. Daech a peut-être aussi prélevé une taxe pour quelques-unes d'entre elles. Mais on ne le saura jamais.

### Réaction de la communauté internationale

**Q**ue peut-on faire ? Il semblerait peu de choses. Près de 25 ans se sont écoulés depuis que les premiers musées d'Irak et d'Afghanistan ont été saccagés. La communauté internationale a répondu par des programmes de formation professionnelle et de sensibilisation destinés aux pays affectés, mais il y en a trop peu et ils arrivent trop tard. Dans des pays comme la Syrie, où le conflit dure encore, ils sont impossibles. De nombreux efforts internationaux sont mis en oeuvre à travers l'Unesco, mais cette organisation est faite pour les temps de paix. Comme le remarquait un représentant : « Nous ne disposons que d'ordinateurs, de papiers et de stylos... et nous sommes confrontés à des bandits et à des criminels ». Le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé des interdictions applicables au commerce d'antiquités de Syrie et d'Irak mais, en pratique, elles ont été insuffisantes. Il est facile de les éviter avec des documents falsifiés. En 1993, un archéologue américain exprimait en public sa conviction que « les collectionneurs sont les véritables pilleurs ». Il signalait en se basant sur une réalité économique élémentaire que la demande du marché fait que l'offre existe et si personne ne collectionne d'antiquités, cela ne vaut pas la peine de les sortir de la terre, de les voler ou bien même de les vendre. Mais peu de choses ont été faites pour dissuader les collectionneurs d'Europe et d'Amérique du Nord. En novembre 2013, en réaction aux spoliations imprévisibles commises par Daech, le gouvernement des USA annonçait un ensemble de nouvelles initiatives destinées à protéger le patrimoine culturel syrien et irakien. Il est frappant de voir qu'il n'y avait aucune mesure visant à freiner ou à interdire le collectionnisme dans le propre territoire des USA. Entre-temps, les propriétaires de la collection biblique réunie récemment et composée des plus grandes collections de tablettes cunéiformes de l'hémisphère occidental et d'une des plus grandes collections de papyrus bibliques et classiques du monde entier, poursuivent leur projet d'ouvrir un nouveau musée à Washington DC, à quelques mètres de la Maison-Blanche. Mais le gouvernement américain ne regardait pas si près de chez lui. ■